

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

AF/AA.

PRESIDENCE DU CONSEIL

SOMMAIRE

Décret portant clôture
de la Session Extraor-
dinaire de l'Assemblée
Législative ouverte le
15 Juillet 1960 -

(I) DECRETS DU PREMIER MINISTRE

4) NNEE 1960 - 1 - N° 194 /PCM

CONSEIL des MINISTRES
SECRETARIAT GENERAL
29 Juillet 1960
Arrivée N° 1090. SPCM

LE PREMIER MINISTRE;

VU la Constitution principalement en son article 25 ;

DECRÊTE :

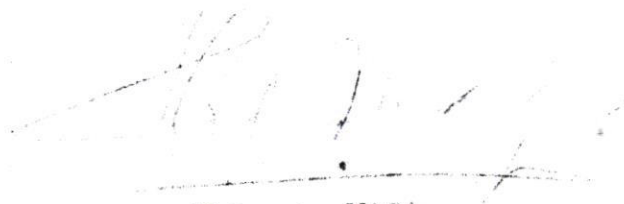
ARTICLE 1er.- La session extraordinaire de l'Assemblée
Législative ouverte le 15 Juillet 1960 est déclarée close
le 25 Juillet 1960.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal
Officiel de la République et communiqué partout où besoin
sera./.-

PORTO-NOVO, le 28 JUILLET 1960

AMPLIATIONS:

P.C.M.	15
Original	1
ASSEM. LEGISL.	4
HAUT.COM.	1
MINISTRES	14
S.G.C.M.	3
J.O.R.D.	1


Hubert MAGA